

Programme START : Reprise

RESEAU ENTREPRENDRE HAINAUT

Présentation du dispositif

Le programme START : Reprise de Réseau Entreprendre Hainaut aide au développement pour les repreneurs d'entreprise.

Conditions d'attribution

À qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le programme START : Reprise s'adresse aux repreneurs d'entreprise implantés dans le Hainaut, le Douaisis, le Cambrésis ou la Sambre.

— Critères d'éligibilité

Le porteur de projet doit répondre aux critères suivants :

- reprendre une structure d'au moins 5 salariés,
- avoir des fonds propres cohérents avec le besoin de financement,
- vouloir opérer un développement.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le programme START : Reprise est un soutien financier sous forme de prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, accordé à la personne, compris entre 15 000 et 50 000 €.

Le programme START : Reprise c'est aussi un accompagnement :

- individuel par un chef d'entreprise expérimenté, pendant 2 à 3 ans,
- collectif avec le Club des Lauréats,
- par la mise en réseau locale, nationale et internationale.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les porteurs de projet doivent se rapprocher du Réseau Entreprendre Hainaut ou prendre contact par l'intermédiaire du [formulaire de contact en ligne](#).

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - › Repreneur

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE HAINAUT

- 221 rue Victor Hugo
59174 LA SENTINELLE
Téléphone : 03 27 47 36 72
E-mail : hainaut@reseau-entreprendre.org

Déposer son dossier

- <https://www.reseau-entreprendre.org/hainaut/contact/>